

Entre mémoire, écriture, publication et documentation du processus de recherche. Vertus et limites du journal de bord

Christophe Lejeune
christophe.lejeune@ulg.ac.be

Résumé

Pourtant classique en ethnographie et en analyse par théorisation ancrée, la pratique du journal de bord est méconnue de nombre de doctorants et de chercheurs en sciences humaines et sociales. Or, ses vertus en font un adjuvant de premier ordre pour garantir des recherches de qualité, des publications régulières, des thèses de doctorat finies dans les temps et des carrières enrichissantes. Au niveau scientifique, (1) le journal de bord permet de consigner les notes de terrain, y compris sur ce qui n'est pas enregistrable. (2) Il organise la mémoire de la recherche et en assure la documentation ultérieure. Il soutient dès lors la « traçabilité » et la validation des analyses développées. (3) Il catalyse également la réflexivité et favorise la régularité de l'analyse, qui contribue au développement d'analyses fines et plus élaborées. (4) Une version rédigée du travail en cours est toujours disponible (dans une forme temporaire, certes) pour le comité d'accompagnement ou pour répondre à un appel à communication. Au niveau logistique, (5) la tenue du journal de bord permet en outre de désamorcer les blocages de l'écriture, de lutter contre l'angoisse de la page blanche, voire contre l'ennui, facteurs d'abandon en fin de recherche doctorale. Pour chacune de ces caractéristiques, un exemple issu des recherches ou des enseignements de l'auteur éclaire l'apport du journal de bord, mais aussi ses limites voire les pièges à éviter.

Mots-clés Carnet de terrain, journal de bord, mémo, compte-rendu, écriture, rédaction

IVème Congrès RIFReQ

La logique de la découverte en recherche qualitative

Introduction

Ces dernières années, j'ai assisté, avec regret, à plusieurs abandons de thèse de candidats, brillants à l'oral, quittant la carrière de chercheur au moment de rédiger leur thèse. Si la question de l'écriture (et les problèmes y afférents) n'explique pas seule un abandon, elle a cependant retenu mon attention de chercheur et d'encadrant de doctorants.

L'écriture d'une thèse ou d'un article peut s'envisager comme une activité de documentation, après coup, du travail de recherche accompli. Cela fonctionne pour certains chercheurs. Indépendamment de son efficacité, cette succession suggère que l'écriture porte sur l'activité de recherche, donc qu'elle constitue une activité supplémentaire, disjointe, en plus, ce qui revient à dire que l'écriture ne serait pas constitutive de la science.

De nombreux chercheurs rédigent rétrospectivement leurs publications, sans détacher la rédaction de leur travail de recherche. Et il n'y a pas de raison de modifier des pratiques qui fonctionnent. Toutefois, qu'on le regrette ou non, cette organisation séquentielle induit bel et bien une « aliénation » de l'écriture chez certains apprentis chercheurs. Je n'investigue pas ici les raisons qui font que cela touche certains chercheurs et non d'autres. Étant personnellement engagé dans l'animation des écoles doctorales, je me suis interrogé sur les bonnes pratiques permettant d'assumer pleinement l'affirmation selon laquelle l'écriture est constitutive de la recherche. Ou, pour le dire autrement, de désamorcer cette aliénation de l'écriture. Le journal de bord m'est apparu comme un outil (parmi d'autres) qui implique une écriture prenant part à l'activité de recherche en train de se faire.

Une pratique discrète

Les manuels de méthode sont plutôt discrets sur la question de l'écriture au fil de la recherche. Cela incite les chercheurs débutants à lui apporter une réponse personnelle, qu'ils croient confortable. Envisagée comme une activité documentant une recherche déjà accomplie, la rédaction est remise à plus tard. Comme l'a montré Howard Becker (2004, 50-51), cette réaction provient directement de l'organisation de l'enseignement universitaire. Elle s'alimente notamment au peu de cas que les enseignants font de leur pratique d'écriture qui, avec la discrétion des manuels sur le sujet, propagent le présupposé – ancien (Webb, 1938, 478-9) – selon lequel l'écriture ne se travaille pas.

Cette procrastination de l'écriture n'est sans doute pas étrangère au fait que la recherche est réservée à l'élite de nos étudiants. Les chercheurs se recrutent en effet souvent parmi de « bons étudiants » qui se sont vus proposer de réaliser une thèse de doctorat. Ces « bons » éléments n'éprouvent pas de besoin d'exercer leur talent, tant ils sont assurés de leur excellence par leur mandat de chercheur. La profession entretient une sorte de mythe de l'élection, un peu comme si l'excellence scientifique était plus une question de talent que de travail. Les intéressés déclinent dès lors les invitations à s'exercer régulièrement, à se mettre à l'épreuve continuellement, à s'éprouver à travers la tenue d'un journal, prétextant qu'ils ont bonne mémoire, rédigent bien sous la pression, voire ne sont ni très « graphiques » ni très « littéraires ». Or, lorsque les

délais de remise de leur manuscrit arrivent à terme, les mêmes risquent bien de prétexter des « difficultés d'écriture ».

Pour ne pas en arriver là, mieux vaut se débarrasser de toutes les excuses, les exceptions (mon terrain n'est pas comme les autres) ou les singularités (je ne suis pas comme les autres) et envisager le journal de bord comme un passage obligé. « Tout chercheur, au retour d'une période d'observation, doit rédiger ses notes de terrain » (Baribeau, 2005, 109). La question n'est pas de savoir s'il faut tenir un journal de bord, mais de savoir comment le faire (Glaser, 1978, 83).

Le carnet de terrain et le journal de bord constituent des instruments scientifiques. Ils se doivent cependant d'être très personnels. Ces instruments sont des adjuvants. Ils aident, assistent, secondent le chercheur dans son travail. Pour cette raison, il n'est pas question d'imposer une manière de faire, un format qui gênerait le chercheur. Comme l'écrit Colette Baribeau (2005, 109), « il ne faudrait pas que l'instrument devienne rebutant au point où seuls quelques doctorants compulsifs s'y astreignent ». La seule discipline qui vaille en la matière est celle que le chercheur se donne lui-même.

Cet impératif de choix et de liberté ne signifie pas pour autant que toutes les pratiques se valent. Chaque choix présente ses avantages et ses inconvénients, que le praticien consent à assumer. Il importe cependant d'en être bien conscient et d'opérer les choix qui conviennent au terrain considéré ainsi qu'à ses propres pratiques d'écriture. Dans cet article, je discute des apports des différentes options.

L'unité du support

Le support des notes n'est pas innocent. Plusieurs supports sont en effet possibles : le revers du ticket de restaurant, la fiche cartonnée, le carnet de poche, le cahier ou la farde à pince. Toutes n'autorisent pas les mêmes notes et n'impliquent pas les mêmes conséquences. En insistant sur le fait que le carton de bière ou le billet de train constituent des supports de notes légitimes, les chercheurs entendent rappeler que seule compte la saisie des impressions, idées et observations. Ils insistent ainsi sur le fait que la prise de notes se doit d'être opportuniste et qu'elle ne doit jamais être remise à plus tard. Ces remarques permettent d'insister sur le fait que prendre des notes permet de lutter contre l'oubli. Remettre à plus tard cette activité, c'est prendre le risque de perdre des éléments qui pourraient s'avérer utiles à la recherche. Ce risque est d'autant plus grand que certains détails ne s'avèrent capitaux qu'ultérieurement, à un moment où la mémoire seule ne peut suffire à en consigner toute la complexité.

À l'inverse de cette saisie opportuniste sur des supports variés, certains chercheurs plaident pour un support de note formaté. Dans les annexes de *My Apprenticeship*, Béatrice Webb décrit le système de fiches qui constitue le cœur de son instrument de découverte. Chaque élément d'observation est consigné sur une fiche séparée, sur laquelle figurent la date, le lieu et la source de l'information. Chacun de ces éléments de contextualisation est consigné à un endroit déterminé de la fiche, de manière à les identifier d'un coup d'œil. La ventilation en autant de fiches des différents éléments informatifs est ici impérative en ce qu'elle seule autorise le réarrangement des fiches selon différents critères (Webb, 1938, 473). Ce sont précisément ces réarrangements successifs qui ont permis à Béatrice Webb de faire ses découvertes. L'accent est

mis ici sur l'instrument d'analyse et de découverte, ce qui permet de comprendre le contraste avec le support précédent, dédié à l'enregistrement sur le terrain.

Enfin, le carnet ou le livre de bord se distingue des supports épars et des fiches séparées par son unité. J'ai personnellement pris l'habitude d'entamer mes enseignements méthodologiques en montrant à mes étudiants un de mes carnets et en attirant leur attention sur la reliure : « L'agrafe est votre alliée ». Il s'agit donc d'éviter les supports aux feuilles détachables ou repositionnables. Le livre, le carnet ou le bloc présente une unité qui s'oppose précisément à la mobilité des feuilles séparées. Cette unité permet de lutter contre la perte des dites feuilles et de conserver la chronologie de la prise de notes (pour autant que le chercheur le remplisse en suivant l'ordre des pages). Ce faisant, chaque note peut être contextualisée (elle est prise entre telles autres), ce qui permet de situer précisément une note que l'on aurait oublié de dater (cela finit toujours par arriver, même au chercheur le plus consciencieux).

Le billet de course, la fiche structurée et le cahier ont donc chacun leur motivation. Le premier insiste sur la nécessité de prendre des notes au vol, sur le site, pour capter les impressions de l'instant et lutter contre l'oubli. La fiche présente une flexibilité permettant de morceler les informations et de les réarticuler à loisir dans une perspective de découverte. Le cahier permet d'assurer la mémoire chronologique du terrain et de conserver le fil analytique d'une recherche.

Ces différents impératifs ne s'excluent évidemment pas : il reste possible de coller le sous-verre sur une fiche ou d'annexer un billet de train à un journal de bord. De même, transférer les informations d'autres supports vers un système de fiches (qui autorise les manipulations, tris et réorganisations décrits par Béatrice Webb) est d'autant plus aisé qu'il s'agit d'opérations aujourd'hui courantes en micro-informatique. En outre, chacun de ces différents supports gagne à être mis en page selon les conseils de Béatrice Webb : date, lieu, origine, sujet et numéro d'ordre ont leur place sur chacun des feuillets, même au sein d'un cahier ou d'un journal de bord (Burgess, 1983, 191).

Quand prendre des notes ? Que prendre en notes ?

L'unité du support amène à distinguer différentes fonctions et différents moments de rédaction. Les notes prises à l'usine, au revers d'un billet de train, visent à enregistrer un détail, une conversation saisie sur le vif. Elles ont lieu sur le terrain, au moment de l'observation. Leur fonction est mnémotecnique. Il s'agit d'un enregistrement. Les fiches au format standard sont, quant à elles, manipulées sur la table de travail, au retour du terrain (Webb, 1938, 478). Le but est ici analytique ; ces opérations peuvent être répétées et occasionner d'ailleurs de nouvelles découvertes, même après la publication des résultats, ce qui motive dès lors la publication suivante (Webb, 1938, 479).

Les chercheurs rédigent donc à différents moments de leur recherche. Ce premier constat déjoue le présupposé selon lequel la rédaction ne concerne que le moment de la publication. Cela ne règle cependant pas totalement les deux interrogations suivantes : « À quelle fréquence faut-il rédiger ? » et « Quelle extension doivent prendre les notes ? ».

Sur place, les cartons de bière et les billets de train sont utiles, voire nécessaires. Ils ne suffisent cependant pas. Aux notes prises sur le terrain, s'ajoute nécessairement une rédaction à chaud.

Le chercheur s'y atèle au retour du terrain, une fois chez lui, au calme, seul. Idéalement, le soir même, ou dans les vingt-quatre heures (Peneff, 2009, 156). Cette écriture régulière se complète enfin d'une écriture plus distanciée, qui met en relation les événements, à travers, par exemple, un jeu de fiches comparables à l'instrument de Béatrice Webb.

La question de la fréquence de la prise de notes se voit donner une réponse exigeante : continuellement. Les implications de cette réponse ne sont pas que mémorielles. Je les expose dans la suite de ce texte. Du reste, la deuxième question – sur l'extension à donner à ces notes – reste encore en suspens. Toutes sortes d'éléments peuvent faire l'objet de cette prise de notes. Que je conduise des entretiens ou des observations, je fais le point tous les soirs. Cela reste nécessaire même lorsque j'enregistre intégralement les entretiens. Les informateurs rencontrés expriment en effet quantité d'éléments utiles avant et après l'entretien proprement dit, voire pendant (par des gestes ou des mimiques faciales). Les éléments environnementaux méritent également d'être consignés. Évidemment, lorsque je n'enregistre rien, ledit travail est d'autant plus important. Que l'on ne s'y trompe pas, néanmoins, la question de l'extension à donner aux notes n'est pas technologique : multiplier les modalités enregistrements (sonore, photographique, vidéographique) ne dispense en rien de l'exercice.

Tout peut faire l'objet d'une prise de notes. Mais prendre note de tout apparaît excessif. L'ethnographie radicale constitue la seule entreprise qui se rapproche d'une telle exigence. Et encore, les professionnels de l'ethnographie en maîtrisent bien les contours. La description totale, on le sait, est impossible car infinie. Harold Garfinkel (1967, 38-39) l'a montré dans une des expériences fondatrices de l'ethnométhodologie. Si le chercheur fait des choix, ce n'est cependant pas parce qu'il sait sa tâche impossible. Au contraire, ses choix sont positifs. Seules les notes utiles au propos des sciences sociales sont consignées. En rédigeant, le soir, le compte-rendu de ma journée d'observation, j'opère un double travail (d'enregistrement et d'organisation).

Le premier travail s'appuie notamment sur mes « bouts de papier ». Au fur et à mesure que je rédige, je me rappelle d'épisodes de la journée moins saillants, moins marquants, que j'aurais sans doute oubliés si je n'y avais pas consacré une heure ou deux. Souvent d'ailleurs, ces épisodes me reviennent au moment où j'ai l'impression que j'en ai fini. Un peu comme si le fait d'avoir consigné ce qui me paraît essentiel au premier abord autorisait ma mémoire à se souvenir de ce qui n'apparaît pas comme directement essentiel, mais qui s'avère finalement digne d'intérêt.

Si l'intérêt de certains épisodes apparaît durant ce travail d'écriture, c'est bien qu'il se passe quelque chose de cognitif durant cette séance de rédaction, fût-elle très descriptive. À aucun moment, je ne me dis que je vais tout consigner dans mon carnet de terrain. Si je me rends sur le terrain, c'est mû par une question de recherche, fût-elle vague et exploratoire. J'évite l'oubli en tenant mon journal à jour. Mais ce faisant, j'organise déjà ma mémoire en fonction de mes questionnements, des liens que j'entrevois entre mes observations, de croisements et de recoupements possibles. Au fond, dès le soir de mon observation, j'anticipe déjà des articulations analytiques comparables aux tris et aux croisements de Beatrice Webb. C'est pour cette raison que les listes à puces (ou les cartes mentales) ne suffisent pas. Outre sa fonction d'enregistrement, l'écriture permet d'assurer l'organisation de la mémoire et cette organisation s'opère en fonction de deux activités auxquelles, cette fois, les manuels font la part belle, à savoir la réflexivité et l'analyse.

Privée et personnelle

La réflexivité jouit d'un statut indiscutable dans la recherche. Quel que soit la discipline, l'orientation, l'approche ou le paradigme, tout chercheur se veut réflexif. Personne ne vante les mérites des présuppositions ou de l'aveuglement. Outre les formules de la rupture épistémologique, l'exercice de ladite réflexivité apparaît cependant peu instrumenté. Le journal de terrain peut précisément jouer ce rôle. En la consignait par écrit, j'explicité la façon dont j'envisage le terrain. Cela me permet d'y revenir ultérieurement. Ce que j'ai écrit constitue un « texte » par rapport auquel il m'est alors possible de me positionner. J'exerce plus aisément mon sens critique sur des propos couchés sur le papier (ou sur un écran) que sur des pensées (nécessairement fluides et mouvantes). Je peux les lire et les critiquer comme celles d'un autre (Baribeau, 2005, 111). Autrement dit, le journal de terrain me permet d'instaurer un dialogue avec moi-même (Olivier de Sardan, 2008, 84), d'effectuer un travail sur moi-même (Peneff, 2009, 160). C'est là précisément une des façons d'exercer ma réflexivité.

Pour en garantir la sincérité et l'intégrité, le chercheur conduit ce dialogue pour lui-même. Dans cette optique, le journal constitue un document essentiellement personnel et totalement privé (Lofland et Lofland, 1984, 67) ; il n'est pas destiné à être partagé (Charmaz, 2006, 80). Le journal de bord intègre ainsi la large palette de documents intermédiaires non publiés. Depuis la naissance des sciences humaines et sociales, l'usage consiste à ne publier que les conclusions. Les documents consultés, les transcriptions d'entretiens, les notes de terrain ou le journal du chercheur sont rarement accessibles (Burgess, 1983, 191). Pour les sources empiriques, cette non-publicité découle des plus élémentaires règles de déontologie et de confidentialité. En acceptant de témoigner auprès du chercheur, les acteurs lui accordent sa confiance. Leur vie privée et leur identité méritent évidemment d'être protégées. Les notes du chercheur recouvrent pour leur part un statut intermédiaire : la question de leur publicité ne touche plus à la vie privée des acteurs mais bien au travail réflexif, analytique et interprétatif du chercheur, qui est évidemment susceptible de comprendre des éléments personnels. Comme en témoigne Jean Peneff (2009, 157), ces notes recèlent un caractère « quasi-intime » dont le partage est « embarrassant ».

Qualité de l'écriture, qualité de l'analyse

En écrivant régulièrement, quotidiennement, le chercheur s'exerce à formuler précisément ses idées, ses intuitions, ses réflexions et ses analyses. Ce faisant, la qualité de son expression s'améliore progressivement. Ce progrès résulte de deux phénomènes, partiellement liés.

Bien écrire n'est pas un don, cela s'apprend, s'exerce et se perfectionne. Peu importe les qualités du chercheur à ses débuts : en écrivant régulièrement, il améliore sa capacité à traduire des observations en récit, à choisir les mots justes et à filer des analogies productives (Labelle et al., 2012, 80). L'analyse qualitative ne se réduit évidemment pas à des mots mais, comme toute interprétation, elle passe par des mots. La maîtrise de l'expression écrite n'est donc pas indépendante de la qualité d'une analyse. Pratiquer l'écriture permet de l'améliorer. Outre la forme, cette pratique régulière influence également le contenu de l'analyse. Cette influence fait partie des conséquences cognitives de l'écriture.

J'ai déjà décrit deux conséquences cognitives de l'écriture. Tout d'abord, consigner, chaque soir, les épisodes qui apparaissent utiles à mon travail occasionne un effet de rappel. Au fur et à mesure de l'écriture, je me souviens d'épisodes « déjà oubliés », qui m'auraient échappé sans cet exercice. En deuxième lieu, le fait d'écrire mes réflexions me permet de les prendre comme objet de critique (comme s'il s'agissait des propos d'une autre personne), puis éventuellement de les corriger. En extériorisant ma réflexion, l'écriture facilite donc l'exercice de la réflexivité.

L'écriture recèle un troisième phénomène cognitif, en partie du même ordre que les précédents. Consigner par écrit les progrès du travail analytique et interprétatif au fur et à mesure de son avancée permet une mise à distance. Comme pour la réflexivité, chaque formulation me permet d'affiner ma réflexion, d'identifier des distinctions qui ne me seraient pas apparues sans passer par la rédaction.

Chaque analyse rédigée sert de base à l'analyse suivante. L'analyse s'affine et s'approfondit dès lors progressivement. La tenue d'un livre de bord catalyse donc le travail d'énonciation et de formulation et, à travers lui, la finesse et la profondeur analytique.

Notes à l'appui

À titre personnel, je capitalise, à la fois dans mes recherches et dans mes enseignements, sur le constat selon lequel l'analyse progresse bien plus et bien plus vite en s'appuyant à chaque fois sur une formulation précédente. Ce phénomène cognitif s'intègre aisément au cadre structurant de la *Grounded Theory Methodology* (Strauss et Corbin, 2004). Cette approche distingue différents types de notes (opérationnelles, de terrain, de codage, théorique, de scénario descriptif et de scénario analytique). L'idée consiste à prendre note de manière modulaire (comme Beatrice Webb) et à toujours adosser une note à une (ou plusieurs) note(s) précédente(s). Chaque impression est toujours relative à une note de terrain. Chaque développement analytique est consigné dans une note théorique séparée, qui s'appuie toujours sur une note de terrain ou une note de codage. Ainsi de suite, l'ensemble crée un réseau de notes reliées entre elles (Lejeune, 2014).

Les appuis successifs présentent un double avantage. Le chercheur profite évidemment du catalyseur cognitif de l'écriture : chaque nouvelle version d'un élément analytique gagne en finesse et en profondeur. En s'obligeant à adosser chacune de ses productions à une production antérieure, le chercheur explicite en outre les articulations méthodologiques, théoriques ou réflexives qui structurent sa conceptualisation. Ajouter ces références à la prise de notes permet ultérieurement de retracer le cheminement analytique du chercheur et donc de (dé)montrer comment les résultats ont été produits. Outre les fonctions précédemment identifiées (enregistrement, rappel, mémoire, organisation, réflexivité et approfondissement analytique), le dispositif offre la possibilité de prouver la scientificité de la démarche. Il permet au chercheur d'assumer ses choix (empiriques, méthodologiques, théoriques), d'en déployer les raisons, de les situer contextuellement et chronologiquement.

L'accès aux sources

Les appuis successifs permettent la (dé)monstration du parcours suivi. Personne d'autre que le chercheur qui a rédigé ces notes ne peut réaliser cette démonstration. Jusqu'ici, lesdites notes appartiennent à ces documents intermédiaires, personnels, « quasi intimes », que les chercheurs en sciences humaines n'ont pas l'habitude de partager.

L'inaccessibilité de l'ensemble de ces documents intermédiaires soulève une difficulté d'ordre épistémologique. « On est bien obligé le plus souvent de croire l'anthropologue [et, plus généralement, le qualitatif] sur parole, ce qui n'est jamais très sain » (Olivier de Sardan, 2008, 25). Même lorsque la prise de notes est perfectionnée, l'inaccessibilité des matériaux empiriques et des documents intermédiaires prive le débat scientifique de la possibilité de produire des éléments de preuve contradictoire, entache ainsi la falsifiabilité des résultats produits et, ce faisant, questionne la scientificité même de la démarche adoptée.

Ce problème amène certains praticiens à plaider pour l'accessibilité de ces documents intermédiaires (dont le carnet de terrain ou le journal de bord). Cette revendication porte sur ce que le chercheur rédige à propos de ses propres pratiques (Baribeau, 2005, 111), voire s'étend également aux transcriptions d'entretiens et aux notes d'observation (Rigot, 2006, 183), moyennant évidemment les anonymisations nécessaires. Les modalités de cette accessibilité restent encore largement à définir, tant le divorce actuel est profond entre les pratiques (oubli, perte, destruction) et les ambitions (élevées) à la scientificité. Plusieurs options s'offrent au chercheur. Il peut publier ses notes en tant que telles, une à une comme autant d'articles scientifiques (Charmaz, 2006, 77-79), ou ensemble en tant que monographie, comme le journal de Bronisław Malinowski ou la correspondance de Margaret Mead (Burgess, 1983, 192). Il peut les annexer à ses rapports de recherche. Il peut également les intégrer à ses publications, et rendre ainsi tangible le travail d'articulation des sources de terrain, des documents intermédiaires et de ses interprétations (Weber, 2009, 44-48).

Il est également possible d'inventer des modes de publication originaux : les fonds d'archive des historiens ou les collections des archéologues peuvent servir de modèle pour établir une sorte d'archive des matériaux qualitatifs, qui pourraient se combiner à des initiatives comme les archives du patrimoine autobiographique, par exemple. Vu la nature régulière de la prise de notes et leur forme particulière, les plateformes informatiques d'auto-publication journalisée présentent des possibilités qui méritent d'être envisagées : peut-être un *blog* scientifique permettrait-il de résoudre certains des problèmes soulevés ici ? À condition, sans doute d'identifier les moyens de garantir la pérennité des billets en question et de régler les questions de confidentialité qui pourraient subsister ?

Agilité

Rédiger au jour le jour présente, enfin, une dernière vertu, qui se révèle en phase avec la façon dont la recherche s'organise de nos jours. En tenant à jour son journal de bord, le chercheur dispose continuellement d'une version à jour de ses derniers développements analytiques. Les plus récents sont certes mouvants et demandent à être encore ajustés ou rectifiés. Mais, c'est là

un point important, il lui est toujours possible de montrer quelque chose. C'est là une règle de ce que le domaine de la conception appelle les méthodes agiles. Si les chercheurs en sciences humaines et sociales ne font pas exactement le même métier que les ingénieurs, cette agilité leur permet d'être toujours prêts à répondre à un appel à publication ou à une sollicitation d'un comité d'accompagnement. Ce résultat n'est évidemment pas magique : plutôt que d'écrire à la demande, le chercheur écrit de manière permanente. Il bénéficie dès lors de tous les effets relevés dans cet article, dont celui d'être toujours prêt à publier. Si ce dernier bénéficie n'est pas à l'origine de cette méthode de travail, il résonne cependant particulièrement bien avec un monde de la recherche à l'affût de la publication.

Conclusion

Les chercheurs ne se contentent pas de rédiger au moment de publier : ils rédigent continuellement. La prise de notes sur le terrain enregistre opportunément ce qui s'y produit. Reprendre ses notes le soir même permet de mieux se souvenir et d'organiser cette mémoire. L'écriture permet également de réfléchir à comment conduire la recherche, à quels éléments mobiliser et pourquoi en écarter d'autres. Elle exerce sa capacité d'expression et catalyse sa puissance analytique. Elle contribue enfin à structurer sa démarche de terrain voire à en démontrer les ressorts, la logique et les fondements. Enfin, en rédigeant au jour le jour, le chercheur est toujours prêt à répondre à un appel à article ou à une sollicitation d'un comité d'accompagnement.

La question de la rédaction de documents intermédiaires soulève également des débats épistémologiques et des questions de recherche sur la question de la scientificité des approches qualitatives. La finesse, la rigueur et la profondeur consenties par les praticiens de la recherche qualitative méritent d'être mises en avant. Cette explicitation du travail accompli par les qualitatifs pourrait passer par la définition de modes de publication originaux pour des notes de terrain et des journaux de bord.

Bibliographie

Baribeau Colette, « Le journal de bord du chercheur » in *Recherches qualitatives*, Hors Série, n°2, 2005.

Becker Howard, *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, 2004.

Burgess Robert, « Keeping Field Notes » in Burgess Robert G. (éd.), *Field Research : A Sourcebook and Field Manual*, George Allen & Unwin, London, 1983, p.191-194.

Charmaz Kathy, *Constructing Grounded Theory. A Practical Guide Through Qualitative Analysis*. London, Sage Publications, 2006.

Garfinkel Harold, *Studies in Ethnomethodology*, New Jersey, Prentice-Hall, 1967.

Glaser Barney, *Advances in the Methodology of Grounded Theory. Theoretical Sensitivity*, California, The Sociology Press, 1978.

Labelle François, Navarro-Flores Olga & Pasquero Jean, « Choisir et tirer parti de la méthodologie de la théorisation enracinée. Un regard pratique depuis le terrain en sciences de la gestion » in Luckerhoff Jason & Guillemette François (éd.), *Méthodologie de la théorisation enracinée. Fondements, procédures et usages*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2012, p. 61-84

Lejeune Christophe, *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*, Louvain-La-Neuve, De Boeck, 2014

Lofland John & Lofland Lyn, *Analysing social setting. A guide to qualitative observation and analysis*, Belmont, Wadsworth, 1984.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2008.

Peneff Jean, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante*, Paris, La découverte, 2009.

Rigot Huguette, « (En)-jeux de corpus pour la recherche en SHS. Énoncés, textes et documents » in Rastier François & Ballabriga Michel (éd.), *Corpus en lettres et sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation, Actes du colloque international d'Albi*, Albi, Carine Duteil & Baptiste Foulquié, 2006, p.177-184.

Strauss Anselm & Corbin Juliet, *Les fondements de la recherche qualitative. Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*, Fribourg, Academic Press, 2004.

Webb Béatrice, *My Apprenticeship*, Harmondsworth, Penguin Books, 1938.

Weber Florence, *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009.